

BARÈME D'HONORAIRES au 1er mars 2018



LOCATION D'HABITATION			TRANSACTION - CHARGE ACQUEREUR TTC		
	H.T	T.T.C	Honoraires pour la vente d'un bien en copropriété (apparten	ente d'un bien en copropriété (appartement ou maison)	
Honoraires location pour locaux d'habitation sur les encaissements annuels hors charges (*) pour visites, dossier et actes		10€/m²	De 0 € à 50 000 € De 50 001 € à 74 999 € De 75 000 € à 100 000 €	5 000 € 9% 8%	
Honoraires d'état des lieux (Les loyers s'entendent mensuels)		3€/m²	De 100 001 € à 150 000 € De 150 001 € à 300 000 €	7% 6%	
Les honoraires sont plafonnés à un mois de loyer Hors Charges	100,00	120,00	De 300 001€ à 400 000 €	5%	
Honoraires de location et rédaction d'actes (box, parking, cave et garage)	150,00	180,00	De 400 001 € et au-delà	4,5%	
Honoraires de renouvellement de bail & avenant			Honoraires pour la vente d'un bien individuel		
LOCATION commerces et locaux d'activités			De 0 € à 250 000 € Application du barème d'un bien en copropriété		
Honoraires de rédaction d'actes de baux commerciaux et professionnels (à la charge du locataire ou du propriétaire) Sur la base du loyer Hors Taxes et Hors Charges de la première période triennale Honoraires de rédaction d'actes de baux commerciaux et professionnels	10,00%	12,00%	De 250 001 € à 500 000 € De 500 001 € et au-delà	4,5% 4%	
Nouveau bail ou renouvellement (à la charge du locataire) Base : loyer annuel x 9 ans Loyer mensuel <i>inférieur</i> à 500€ Loyer mensuel <i>supérieur</i> à 500€	0,50% 180,00 350,00	0,60% 216,00 420,00			
Frais de dossiers ANAH en % du montant TTC des travaux minimum	7,00% 170,00	8,40% 204,00	Pour toute vente de parking ou garage nous appliquons un tarif u	ınique de 2 000 € TTC	